

Reconnue par l'Académie Internationale des maîtres d'armes, Formation européenne

Institut national des sports et de l'éducation physique, INSEP, Paris, France de septembre 1980 à juin 1982

1. Brevet d'état d'Éducateur sportif, 1er degré, spécialité escrime, qui accorde le titre de prévôt d'armes, Juin 1981
2. Brevet d'état d'Éducateur sportif, 2ième degré, spécialité escrime, qui accorde le titre de maître d'armes, juin 1982.

Comprend :

- Formation intensive pendant deux années, aux trois armes avec spécialisation au sabre.
- Maîtres formateurs : Christian Bauer (sabre), Hugues Leseur (fleuret), René Soupizet (Épée)

Maîtres mentors :

- Livio Dirosa (fleuret italien)
- Laslo Csepesi (sabre hongrois)

PROGRAMME NATIONAL DE CERTIFICATION DES ENTRAÎNEURS DU CANADA

Équivalence et formation canadienne

DOSSIERS – ANCIEN PNCE - ENTRAÎNEUR No de CC : **137083**

Date de délivrance : 29 Octobre 2009- **Serge Hénault**

THEORIE

- Escrime (Certification de Niveau 1, 2, 3, 4 partiel)
- Escrime – Épée (Certification de Niveau 3),
- Escrime – Fleuret (Certification de Niveau 3) prévôt d'armes
- Escrime – Sabre (Certification de Niveau 3) prévôt d'armes

DÉTAILS

- THEORIE 1 (P) le 01/05/1983 au Québec
- THEORIE 2 (P) le 01/05/1983 au Québec
- THEORIE 3 (P) le 01/03/1987 au Québec

AU FLEURET :

- ESCRIME F TECH 2 (P) le 01/03/1986 en Ontario
- ESCRIME F PRA 2 (P) le 01/03/1986 en Ontario
- ESCRIME F CERT 2 (P) le 01/04/1986 en Ontario
- ESCRIME F TECH 3 (P) le 01/03/1986 en Ontario, prévôt d'armes
- ESCRIME F PRA 3 (P) le 01/03/1986 en ONTARIO, prévôt d'armes
- ESCRIME F CERT 3 (P) le 01/07/1987, prévôt d'armes – FLEURET

AU SABRE :

- **ESCRIME TECH 1 (E) le 01/04/1983 au Québec**
- **ESCRIME PRA 1 (E) le 01/04/1983 au Québec**
- **ESCRIME CERT 1 (P) le 10/01/1985 au Québec**
- **ESCRIME S TECH 2 (P) le 01/03/1986 en Ontario**
- **ESCRIME S PRA 2 (P) le 01/03/1986 en Ontario**
- **ESCRIME S CERT 2 (P) le 01/04/1986 en Ontario**
- **ESCRIME S TECH 3 (P) le 01/03/1986 en Ontario, prévôt d'armes**
- **ESCRIME S PRA 3 (P) le 01/03/1986 en ONTARIO, prévôt d'armes**
- **ESCRIME S CERT 3 (P) le 01/07/1987 prévôt d'armes – SABRE**

A L'ÉPÉE :

- **ESCRIME E TECH 2 (P) le 01/03/1986 en Ontario**
- **ESCRIME E PRA 2 (P) le 01/03/1986 en Ontario**
- **ESCRIME E CERT 2 (P) le 01/04/1986 en Ontario**
- **ESCRIME E TECH 3 (P) le 01/03/1986 en Ontario, prévôt d'armes**
- **ESCRIME E PRA 3 (P) le 01/03/1986 en ONTARIO, prévôt d'armes**
- **ESCRIME E CERT 3 (P) le 01/07/1987 prévôt d'armes – ÉPÉE**

<u>No</u>	<u>Description de la tâche</u>	<u>Évaluation</u>
18	Escrime – Gestion personnelle – terminée le 01/01/1991	Réussie
9	Escrime – Épée – Composante pratique : entraînement de gestes techniques avancés – terminée le 01/05/1990	Réussie
11	Escrime – Épée – Composante pratique : tactiques et stratégies avancées – terminée le 01/05/1990	Réussie
	Maître d'armes – Épée	
9	Escrime – Fleuret – Composante pratique : entraînement de gestes techniques avancés – terminée le 01/05/1990	Réussie
11	Escrime – Fleuret – Composante pratique : tactiques et stratégies avancées – terminée le 01/05/1990	Réussie

	Maître d'armes – Fleuret	
9	Escrime – Sabre – Composante pratique : entraînement de gestes techniques avancés – terminée le 01/05/1990	Réussie
11	Escrime – Sabre – Composante pratique : tactiques et stratégies avancées – terminée le 01/05/1990	Réussie
	Maître d'armes – Sabre	
TITULAIRE DE COURS		
Qualifications de titulaire de cours		
ESCRIME F TEC 1 depuis le 20/01/1997		
ESCRIME F TECH 2 depuis le 19/02/1992		
ESCRIME F TECH 3 depuis le 19/02/1992		Fleuret
ESCRIME S TECH 1 depuis le 20/01/1997		
ESCRIME S TECH 2 depuis le 19/02/1992		
ESCRIME S TECH 3 depuis le 19/02/1992		Sabre
ESCRIME E TEC 1 depuis le 20/01/1997		
ESCRIME E TECH 2 depuis le 19/02/1992		
ESCRIME E TECH 3 depuis le 19/02/1992		Épée
Formateur aux trois armes		

DOSSIERS – NOUVEAU PNCE

ENTRAÎNEUR – PERSONNE-RESSOURCE

Learning Facilitator/Evaluator Qualifications

	<u>Critères</u>	<u>Qualifications</u>
–	Mettre en application un processus de prise de décisions éthiques.	PR
–	Déterminer les activités appropriées pour chaque partie de la séance d'entraînement.	PR
–	Concevoir un plan d'action d'urgence	PR
–	Détecte, corrige et démontre les habiletés de base en escrime	PR
–	S'assurer que l'environnement de la leçon est sécuritaire.	PR
–	Mettre en oeuvre une leçon organisée et structurée de manière appropriée pour des participants débutants	PR
–	Faire des interventions qui favorisent l'apprentissage.	PR
–	Communiquer avec les participants et les parents	PR
–	Utilise une terminologie technique appropriée	PR
–	Communique sa philosophie de l'entraînement	PR
–	Déterminer la logistique appropriée pour la séance d'entraînement	PR